

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE : LES RESPONSABILITÉS LOCATIVES

Responsabilités	Propriétaire	Locataire
Système de chauffage		
Installation et contrôle de l'installation	✓	
Réparation, remplacement et prise en charge des frais si vétusté, usure ou force majeure (chaudière, brûleur, etc.)	✓	
Réalisation du contrôle périodique de l'installation	✓	
Demander (au proprio) le certificat de conformité de l'installation et les preuves d'entretien		✓
Entretien du système de chauffage et de l'évacuation : <ul style="list-style-type: none"> • Mazout (bois, charbon) : entretien annuel + ramonage • Gaz : entretien tous les 3 ans Demander (au technicien) les preuves (attestations/factures)		✓
Eau chaude sanitaire		
Installation et contrôle de l'installation	✓	
Entretien annuel des appareils de production d'ECS Demander (au technicien) le certificat de détartrage et d'entretien		✓
Entretien, remplacement et réparation des petits équipements (becs, ...)		✓